Image not found or type unknown

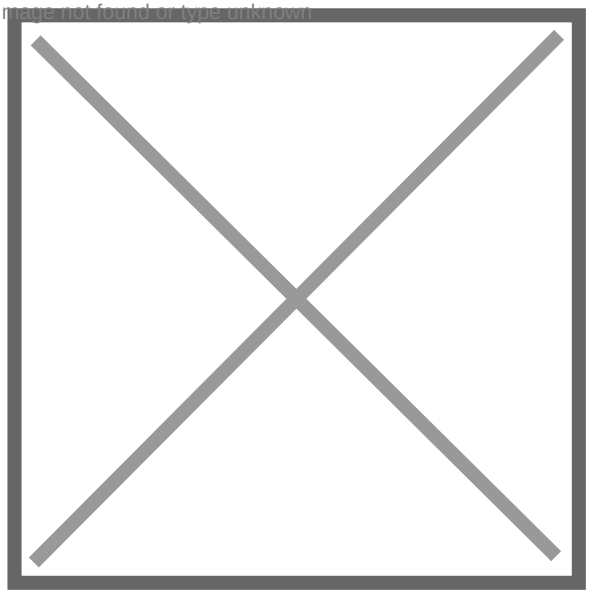

Malfaçons dans maison neuve

Par **laurence**, le **12/09/2011** à **19:07**

Bonjour,
Suite à l'incendie de ma maison le 18 décembre 2005 ayant entraîné le décès de mon fils, j'ai fait reconstruire celle-ci par un ami artisan du bâtiment.Nous avons emménagé en mars 2008.Quelques mois après, j'ai constaté de grosses anomalies.Une infiltration d'humidité montait dans tous les murs même intérieurs, et tout le sanitaire de l'étage, 3 douches et 3 baignoires, commençaient à s'écouler directement au RDC.L'artisan que j'ai rappelé est venu 3 fois mais n'a rien réparé, prétextant la mauvaise qualité des sanitaires.Voyant que la situation s'aggravait, je lui ai envoyé une première lettre restée sans réponse, puis une deuxième en recommandé à laquelle il m'a répondu qu'il ne se sentait pas responsable.
J'ai récemment contacté la MATMUT qui assure la maison et chez qui j'ai un contrat de protection juridique, ils m'ont répondu ne pas pouvoir intervenir à cause du délai de carence.
Actuellement la maison est malsaine, nous ne pouvons plus nous laver qu'au lavabo, et encore avec des précautions, un morceau de plafond s'est décroché au RDC et l'électricité disjoncte régulièrement.J'ai peur d'un nouvel incendie et ne sais plus vers qui me tourner.
Merci de m'aider.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés